

L'ESPAGNE ET LA TURQUIE.

Parmi les grandes puissances européennes, il n'y en a qu'une seule qui ne soit pas actuellement concernée dans les événements de Turquie. C'est l'Espagne, située à l'autre extrémité du continent. L'Espagne est complètement désintéressée dans le conflit turco-russe, qui inquiète si fortement tout le reste de l'Europe. Elle ne s'en mêle pas, ne songe pas à s'en mêler, et probablement ne s'en occupe guère. Personne, en ne considérant que son attitude présente, ne pourrait soupçonner qu'elle a été, autrefois, le *champion* de la chrétienté et de l'Etat européen, contre ces mêmes Musulmans, auxquels elle est si étrangère aujourd'hui. L'histoire est pleine de ces contrastes. Ainsi, le peuple hongrois, qui a joué en Orient, contre l'invasion turque, le rôle joué en Occident par la France et l'Espagne, pour la défense de la chrétienté, est devenu, dans la guerre actuelle, le partisan le plus acharné et le plus démonstratif de l'Empire turc d'Europe.

Il y a beaucoup d'analogie entre la position présente de la péninsule des Balkans, et celle de la péninsule ibérique il y a quatre ou cinq siècles, c'est-à-dire, à l'époque même où les Musulmans, battus en Occident, s'établissaient en Orient. La fondation et les commencements de l'Empire turc à Constantinople coïncident, en effet, avec la décadence et la chute définitive de la puissance arabe en Espagne.

Les disciples de Mahomet avaient résolu de soumettre à leur empire l'Europe naissante, et d'étouffer en même temps le christianisme, dont elle était le foyer. Il ne leur suffisait pas d'être les maîtres de la Terre Sainte, berceau de la religion du Christ. Il leur fallait Rome après Jérusalem, l'Europe après l'Asie Mineure et l'Afrique. Ce double but, politique et religieux à la fois, leur était désigné par leur religion même, fondée sur la force matérielle.

C'est par l'Ouest qu'ils voulurent commencer. Ils entreprirent l'invasion du continent chrétien en attaquant l'extrémité occidentale. Ils réussirent avec une facilité relative à s'emparer de la péninsule hispanique, et ils étaient déjà maîtres du tiers de la France, lorsqu'ils furent arrêtés à Poitiers par Charles Martel, et forcés de reculer au-delà des Pyrénées. Cet échec devait être décisif. Depuis lors, les envahisseurs arabes, battus par les Francs, cessèrent de progresser. Quelques siècles après, ils perdaient du terrain en Espagne et se voyaient acculés à la Méditerranée. Au temps de Ferdinand et d'Isabelle, ils ne possédaient plus qu'un quart de la péninsule, et, avant la fin du quinzième siècle, ils avaient définitivement repassé le détroit, et l'Europe occidentale était délivrée de leur présence, qui avait duré sept siècles.

Il y avait à ce moment (1492) moins d'un demi-siècle (1453) que l'Empire turc de Constantinople était fondé. Se voyant menacés d'être chassés d'Espagne, et impuissants à conquérir le continent par ce côté, les fils de Mahomet s'étaient rués sur l'Empire d'Orient, décidés à pénétrer par cette route jusqu'au cœur de l'Europe. Ils avaient, en même temps, à prendre leur revanche des Croisades, qui étaient peut-être elles-mêmes quelque peu une revanche de l'invasion musulmane de l'Espagne au huitième siècle. La péninsule byzantine fut aussi rapidement conquise par Mahomet II, que la péninsule hispanique l'avait été, six siècles auparavant, par Abderrame. Les Hongrois arrêteront cette seconde invasion à Belgrade, comme les Français avaient arrêté la première à Poitiers.

Il y a de cela un peu plus de quatre siècles. Après cette longue période, la puissance mahométane n'est pas plus consolidée en Turquie qu'elle ne l'était en Espagne à l'avènement de Ferdinand le Catholique. Au contraire, elle a toujours été s'affaiblissant de plus en plus, et, aujourd'hui, elle est mourante. Il ne reste plus guère au Sultan qu'une seule province, où son empire soit reconnu sans conteste, la Roumélie, qui occupe, sous ce

rapport, à peu près la position où se trouvait le royaume de Grenade, en 1450. La Bulgarie, l'Albanie, la Bosnie, le Monténégro, ne tiennent plus à rien, et la Roumanie et la Serbie sont presque aussi affranchies que l'est la Grèce depuis un demi-siècle, et que l'étaient, au moment du règne de Ferdinand le Catholique, la Castille, l'Aragon, le royaume de Léon, et les autres provinces reprises aux Maures peu à peu par les catholiques espagnols. Dans tout le reste de la Turquie, le Croissant est abhorré. Sera-t-il expulsé bientôt de la Roumélie, comme il le fut de Grenade? La décadence de l'Empire musulman dans l'Orient de l'Europe suivra-t-elle la même marche qu'en Occident? Ce qui est évident et manifeste, c'est que les Turcs n'ont pas plus d'attaches dans la péninsule des Balkans, que les Maures n'en avaient en Espagne. Ils sont toujours, malgré quatre siècles de séjour, des étrangers, des envahisseurs, des intrus. Il n'y a pas eu prescription en leur faveur. Ils n'ont jamais été que *campés* sur le sol européen, dont ils n'ont cependant cessé de posséder quelque coin depuis plus de onze siècles. Après une pareille expérience, restée infructueuse, ils doivent être convaincus qu'ils devraient leur temps à vouloir persister davantage. S'ils n'ont pu réussir à s'implanter solidement sur le continent, au temps où leur puissance redoutée et leur force réelle faisaient trembler les puissances européennes, ils devraient comprendre que la chose est parfaitement impossible aujourd'hui, qu'ils sont aussi décrépits et impuissants qu'ils ont été vigoureux et forts. L'Asie est leur patrie, la patrie du Mahométisme, comme l'Europe est la patrie des nations chrétiennes. Ils sont fatalement condamnés à s'en contenter, et il leur faudra, tôt ou tard, repasser le Bosphore, comme leurs prédécesseurs ont repassé le détroit de Gibraltar. Le Mahométisme a échoué définitivement. Il n'a pu conquérir l'Europe, ni abattre le Christianisme, qui ont maintenant à lutter contre un autre ennemi, la Révolution, plus redoutable que le Turc, qui ne l'est plus guère, et que le Cosaque qui l'est beaucoup et qui le sera longtemps.

FEU M. LE SHÉRIF LEBLANC.

Montréal vient de perdre un de ses premiers citoyens, un homme de bien aussi remarquable par les qualités de l'esprit que par celles du cœur, et pardessus tout un excellent chrétien. M. C. A. LeBlanc, avocat, Conseil de la Reine et Shérif de Montréal, a rendu son âme à Dieu, jeudi, le 16 du courant, étant dans la soixante-unième année de son âge.

M. LeBlanc a succombé aux attaques d'une maladie qui le minait depuis un an. Sa mort devra paraître prématurée à ceux qui l'ont connu si fort, si plein de santé. Son tempérament vigoureux, sa forte constitution semblaient lui permettre encore de longues années de vie. Il a succombé, comme son ami et associé M. Francis Cassidy, dans la force de l'âge, lorsqu'il pouvait espérer se reposer de ses durs labeurs et des agitations d'une carrière bien laborieuse.

M. LeBlanc est né à Montréal, le 18 août 1816. C'est aux tristes jours de 1837 que son nom arriva pour la première fois aux oreilles des citoyens de Montréal. Il était alors étudiant et, comme un grand nombre de ses amis, il se trouva impliqué dans les affaires politiques de l'époque. Il fut arraché à sa famille dont il était l'unique soutien, à sa femme qu'il venait d'épouser. La population de Montréal s'émut en apprenant le malheur arrivé au jeune LeBlanc, les journaux du temps parlèrent de sa noble conduite et firent son éloge, et, à sa sortie de prison, l'opinion publique s'occupa du jeune prisonnier politique et trouva en lui l'étoffe d'un homme d'avenir. Depuis cette époque, il a été en possession d'une réputation d'honorabilité et de talent qui n'a fait que s'accroître.

Profondément attaché à ses convictions religieuses et mettant sa conduite d'accord avec ses convictions, il donnait à ceux qui l'entouraient le spectacle si consolant d'un

homme vraiment religieux, dans le cercle des relations sociales. Cette sincérité, ce courage, il l'apportait partout, et dans l'exercice de sa profession et dans sa conduite comme homme politique.

M. LeBlanc a occupé un bureau d'avocat pendant près de cinquante ans, et durant cette longue carrière, il a été le modèle de ses confrères. Ses rapports avec ses clients n'ont laissé que les meilleurs souvenirs. D'une honnêteté scrupuleuse, s'occupant de leurs causes avec plus d'attention que de ses propres affaires, il comprenait ce qu'il y a de grand dans cette profession, au sein de laquelle tout droit lésé doit trouver des défenseurs, et non des exploiters des vices de l'humanité.

Grâce à la confiance qu'inspirait son beau caractère, sa clientèle devint considérable. Un de ses confrères nous assurait naguère que pendant vingt ans, il eut plus de causes à lui seul à la Cour de Circuit que tous les autres avocats de Montréal réunis.

Ses opinions politiques l'avaient engagé dans les rangs du parti conservateur, à la direction duquel il n'a pas été étranger pendant ses luttes si terribles. Sa modestie, son peu de goût pour les violences de la place publique, l'éloignèrent du parlement. C'est dans le conseil des chefs qu'il se faisait remarquer. Sir George, dont il a toujours été l'ami constant, s'arrêtait rarement à une résolution importante sans prendre l'avis de M. LeBlanc. Il a été, avec feu M. Pominville, l'un des plus fermes amis et conseillers de Sir George à Montréal. Malgré cette part active qu'il prenait à la direction politique du parti conservateur, M. LeBlanc était estimé de ses adversaires. Il apportait dans ses relations sociales avec eux, une bonne humeur, une franchise qui désarmait. Il avait des adversaires, mais non des ennemis politiques.

M. LeBlanc a occupé, à Montréal, un grand nombre de positions honorables. Il a été dix-huit ans membre du conseil du barreau, dont il fut élu bâtonnier en 1863. Il a été élu plusieurs fois président de la Société St. Jean-Baptiste, à laquelle il ne cessa jamais de s'intéresser. Son patriotisme ardent le portait à s'occuper de tout ce qui pouvait pousser son pays dans la voie du progrès : on le vit prendre une part active à toutes les entreprises nationales. Il fut un des amis les plus énergiques de la grande cause du chemin de la colonisation du Nord de Montréal, dont il devint un des directeurs. Avec M. Olivier Berthelet, il contribua puissamment à la fondation de l'Ecole de la Réforme ; cette œuvre éminemment philanthropique, avait séduit son grand cœur toujours ouvert à la charité, toujours compatissant aux malheurs de l'humanité. M. LeBlanc fut aussi marguillier de Notre-Dame de Montréal ; c'est le premier avocat que l'on ait vu, croyons-nous, au banc d'œuvre dans notre ville.

Lorsque la place de shérif (Nov. 1872) vint récompenser son mérite et les services rendus à son pays, tout Montréal applaudit à sa nomination ; c'étaient les honneurs qui venaient couronner la vertu et une carrière bien remplie. On forma des vœux pour qu'il lui fut donné d'en jouir longtemps. Hélas ! ce souhait, comme presque tous ceux que forment les hommes, ne s'est pas réalisé ! Il a été enlevé prématurément à l'affection d'une famille qu'il chérissait et dont il était tendrement aimé, et à l'estime de ses amis, comme pour prouver encore une fois que les espérances de bonheur sur cette terre sont vaines. Il emporte nos regrets, mais il trouvera infiniment plus que ce qu'il a quitté dans la récompense que Dieu promet et donne à ceux qui vivent et meurent en bons chrétiens.

L'HONNEUR COMMERCIAL

(De la *Gazette de Sorel*.)

Dans un temps où les mœurs commerciales sont en baisse surtout en Amérique et particulièrement au Canada, il est consolant de voir qu'au moins tel n'est pas le cas dans notre ancienne mère-patrie la France.

Le relâchement des mœurs commerciales n'a pas encore gangrené ce beau pays, d'ailleurs assez rudement éprouvé sous beaucoup d'autres rapports.

Voici un trait qui le prouve abondamment et qui mérite d'être connu en ce pays où l'on dirait que c'est à qui volerait l'autre, en affaires commerciales. La loi de banqueroute favorise ce malheureux état de choses. Cela s'appelle habileté par ici, pendant qu'en France une faillite, même causée par le malheur des temps, est une tache sur le nom de la famille que le fils s'efforce d'enlever en payant les dettes du père même longtemps après le décès de ce dernier, touchant exemple que nous voudrions voir imiter partout.

Ce qui suit est extrait d'un journal français :

La cour d'appel de Paris (1re et 3e Chambre réunies) a déclaré, dans son audience du 13 juillet, Nicolas-Auguste Coyen réhabilité.

Nous empruntons au rapport de M. le conseiller Guyard les lignes suivantes, qui montrent au prix de quels efforts persévérants et dignes des plus grands éloges cette réhabilitation a été obtenue.

“ Le failli, Auguste Coyen, avait trois enfants, deux filles et un fils. Ce dernier était retourné dans le département de la Meuse, berceau de sa famille. Après nombre d'années d'un labeur incessant, il parvint à fonder à Ligny, arrondissement de Bar-le-Duc, une fabrique de compas qui, sous son habile direction, prit une extension convenable et occuperait aujourd'hui plus de cinq cents ouvriers.

“ Alphonse Coyen, connu dans le commerce sous le nom de Coyen-Carnouche, s'est toujours proposé pour but de ses efforts la réhabilitation de son père. Les événements de 1870 et de 1871 ont retardé la réalisation de cet ardent désir ; mais aujourd'hui, après trente-trois ans d'attente, il vient de consacrer une somme de 116,423 francs 43 c., non compris 8,000 francs environ de frais de publicité, d'enregistrement de quittances et autres, à désintéresser, en principal, intérêt et frais, tant les créanciers de la faillite personnelle de son père que ceux de la société Bianchi, Coyen et Leblanc. Parmi ses créanciers, dont un assez grand nombre sont aujourd'hui représentés par leurs héritiers, plusieurs n'ont pu être retrouvés, malgré la publicité la plus étendue ; mais les sommes qui leur revenaient, et qui s'élevaient, en principal, intérêts et frais, à 25,087 francs, ont été déposées à la Caisse des dépôts et consignations, où, dans ces derniers jours, plus d'une demande de retrait a été formée.”

Voici en quels termes M. l'avocat général Dubois a donné ses conclusions :

“ Nous persistons, messieurs, dans nos réquisitions écrites, et nous ne pensons pas avoir besoin de les développer ; mais nous nous reprochons de ne point mettre tout particulièrement en lumière les sacrifices exceptionnellement faits par M. Coyen, et surtout les nobles sentiments de pitié filiale et d'honneur domestique qui les ont inspirés. De pareils exemples sont malheureusement trop rares : celui que donne M. Coyen ne vient pas seulement grandir le patrimoine moral du pays tout entier. Nous croyons remplir un véritable devoir en rendant à sa conduite l'hommage public qu'elle mérite.”

LA FIN DE L'ÉGLISE ANGLICANE

Le Rév. M. Lee, ministre ritualiste de Lambeth, en Angleterre, fait une sombre peinture de l'état de la religion anglicane dans sa patrie :

“ L'influence du christianisme, dit-il, est aujourd'hui à peu près nulle en Angleterre, et la moitié de la population n'est pas même baptisée ; la cour de Divorce est en session perpétuelle, et cette institution malheureuse, comme un chancre, détruit et dévore le corps social ; les hommes de science se moquent de la prière et se proclament sans pitié matérialistes ou athées ; les superstitions de la cromancie et du spiritisme sont partout populaires, et le nom de Dieu même est soigneusement banni de nos écoles. Bientôt on exigera l'abolition de l'établissement anglican, et alors le trône lui-même s'écroulera. Les ministres eux-mêmes préchent la révolution et le pillage, et bientôt le peuple n'aura d'autre choix qu'entre Pierre et Pétrole ou Pierre et Salpêtre, entre l'Eglise de Rome et l'esprit de révolte contre toutes les lois divines et humaines.”

Le ministre continue sur ce ton et finit en disant :

“ C'est pourquoi tant de personnes se dégoûtent de cet état de religion dans notre pays et, le cœur malade, embrassent les doctrines de l'Eglise de Rome.”

AVIS AUX DAMES.

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J. H. LEBLANC. Atelier : 547, rue Craig.